
OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bonjour à tous. C'est Olivier. Je vous remercie et je m'excuse d'être tellement en retard. Apparemment, j'ai un niveau de connexion qui est assez bon. Je ne sais pas si ça va bien fonctionner parce que c'est vraiment très lent, mais ça semble fonctionner pour l'instant. De toute façon, je pense que l'on devrait commencer notre appel. Mais je ne peux pas me connecter à la salle Adobe Connect... Attendez.

TERRI AGNEW : Olivier, on va vous soutenir également si vous voulez commencer l'appel.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Merci.

TERRI AGNEW : De rien.

Bonjour à tous. Bonsoir aussi. Soyez les bienvenus à cet appel du Groupe de travail spécial de la mise en œuvre des recommandations ATLAS II d'At-Large, le 5 octobre à 18 h 30 UTC.

Sur le canal anglais, nous avons Siranush Vardanyan, Olivier Crépin-Leblond, Carlton Samuels, Alan Greenberg et Dev Anand Teelucksingh.

Sur le canal espagnol, nous avons Alberto Soto.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Ariel Liang et moi-même, Terri Agnew.

Nous avons reçu les excuses de Cheryl Langdon-Orr, Judith Hellerstein, Gunela Astbrink, Silvia Herlein-Leite, Holly Raiche et Tijani Ben Jemma.

Nos interprètes pour aujourd'hui sont Veronica et David sur le canal espagnol. Et sur le canal français, Claire et Camila.

Nous vous demandons de dire vos noms au moment de parler pour la transcription et pour que les interprètes puissent vous identifier sur les canaux de langues.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Terri. Est-ce qu'il nous manque quelqu'un sur l'appel? Je ne vois pas personne qui demande la parole. Alors, l'appel est complet.

Je suis complètement aveugle en ce moment parce que je n'ai pas la connexion Internet, donc je ne suis pas sur la salle Adobe Connect. Nous allons reprendre les actions à suivre de la semaine dernière. Et d'ailleurs, je ne sais pas si on a des actions à suivre de la semaine dernière. Je sais qu'on avait des actions à suivre dont on a pris note pour la réunion de Dublin. Je ne suis pas sûr si on avait des actions à suivre à compléter dans cet appel. Est-ce correct? Est-ce qu'Ariel ou Terri pourrait confirmer cela?

ARIEL LIANG : Olivier, nous avons des actions à suivre à compléter avant la réunion de Dublin. Si vous voulez, je pourrais bien lire la liste.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, Ariel, s'il vous plaît, lisez-les.

ARIEL LIANG : Bien. Donc, d'une part, on a par rapport à la recommandation numéro 2 du comité de sensibilisation de participation d'identifier et de vérifier quelles mesures seraient les plus bénéfiques par rapport aux activités de sensibilisation, de participation, comme le programme des boursiers, de la nouvelle génération, etc. Donc, voilà l'outil ou le point pour le sous-comité de sensibilisation de participation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Ariel. Est-ce qu'on sait si le sous-comité a déjà commencé à travailler là-dessus pour voir si vous pouviez déjà avoir quelque chose de prêt avant la réunion de Dublin?

Dev veut prendre la parole...

Allez-y, Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Le sous-comité de sensibilisation et de participation aura des points ouverts pour discussion au sein du GSE et de certaines RALOs, surtout parce que le sous-comité travaille déjà sur les événements de sensibilisation. On a mis à jour les calendriers des groupes de Google,

que l'on va partager avec le personnel du GSE et avec le reste des personnes pour voir comment ils pourraient contribuer à ces événements de sensibilisation.

Pour le Comité de sensibilisation, par rapport aux engagements de la société civile surtout, on a un appel à communication soutenu, permanent pour la participation des membres surtout. Parce que lors des événements de sensibilisation, de participation, on entend dire que l'équipe de GSE assiste à des événements qui pourraient être bénéfiques pour notre groupe, mais on n'est pas au courant de ces événements avant qu'ils aient eu lieu. Donc, on s'est dit qu'on pourrait discuter spécifiquement de ce type d'événements.

D'autre part, on s'occupe également de considérer les autres manières d'utiliser le programme de la nouvelle génération, le programme de boursier de manière plus efficace parce qu'on n'a pas suffisamment de communication entre ce sous-comité et At-Large. Donc, par exemple, les personnes qui veulent assister aux réunions d'At-Large ou aux événements d'At-Large ne sont pas au courant de ce type de programmes jusqu'à la fin de la réunion. Donc, voilà pourquoi il est important de travailler sur la sensibilisation pour que ces personnes aient la possibilité de communiquer avec nous et qu'elles soient au courant de ces programmes. Voilà. C'est tout.

ARIEL LIANG :

Olivier, vous êtes peut-être en muet : on ne vous entend pas.

Apparemment, Olivier s'est déconnecté.

Alors, Dev, vous avez la parole. Malheureusement, on ne peut pas survenir à ces problèmes, on ne peut pas s’y remettre...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Alors, pour confirmer, nous allons maintenant voir les recommandations du Sommet ATLAS II concernant la formation de compétences, si je ne me trompe.

ARIEL LIANG : Dev, on devait voir ce qui était assigné aux réseaux sociaux. On a déjà vu ce qui portait sur la formation de compétences.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Permettez-moi de vous interrompre. C’est effectivement les actions à suivre sur la formation de compétences qu’on n’avait pas discutées lors de notre dernier appel. Rappelez-vous qu’on avait un comité pour la formation de compétences. Surtout, on avait déjà discuté de l’engagement, si je ne me trompe.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. D’accord. Alors, on devrait peut-être vérifier, réviser les actions à suivre concernant la formation de compétences. Permettez-moi de partager le lien sur le chat – ah, Ariel vient de le faire à ma place. Merci!

Alors, pour la mise en œuvre des recommandations de l’ATLAS II concernant la formation de compétences la recommandation numéro 2 disait que l’ICANN devrait augmenter le soutien aux programmes qui ont déjà attiré des membres valables à la Communauté. Alors, est-ce

que vous avez des contributions à faire concernant cette recommandation au sujet de la formation de compétences? Quelqu'un qui appartient au sous-comité de sensibilisation et de participation. Bien. Il me semble que personne n'a rien à ajouter.

Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, non.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Alors, Olivier, on avait déjà des recommandations lors du dernier appel, donc je ne sais pas s'il faudrait vraiment reprendre cette recommandation au sujet de la formation de compétences...

Vous voyez que...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Si on a des mises à jour par rapport à ce qui a dit été dit le 30 septembre, ce n'est pas la peine de reprendre la question. Mais en fait, on a ici des sous-catégories, vous voyez. Et des fois, on a des points pour lesquels on a de nouvelles informations à ajouter. Et si on travaille sur la formation de compétences, par exemple. On n'a peut-être pas considéré la question du point de vue de la formation de compétences pour trouver de nouvelles personnes. Donc, peut-être qu'on a des points à ajouter, peut-être que non, peut-être qu'on peut avancer directement. C'est juste une question à considérer.

Je m'excuse parce que je m'étais redéconnecté encore. C'est le problème d'être connecté à travers le téléphone portable...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Encore Dev ici. En définitive, il me semble que le Groupe de formation de compétences ne s'est pas vraiment réuni depuis notre dernière réunion. Voilà pourquoi on n'a pas de nouvelles contributions à ajouter. Parce que tout ce qu'on a là correspond à la dernière réunion que nous avons tenue.

Maureen, est-ce que vous avez quelque chose d'autre à ajouter par rapport à la formation de compétences?

MAUREEN HILYARD : Merci, Dev. Moi-même, je n'ai pas participé à la dernière réunion du groupe de formations de compétences, donc je n'ai pas vraiment plus d'informations à ajouter concernant ce domaine spécifique. Je m'excuse.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ce n'est pas grave. Peut-être que vous pourriez regarder la recommandation par la suite. Donc, c'est recommandation numéro 2 : *[L]'ICANN devrait augmenter le soutien fourni comme budget personnel aux programmes qui ont trouvé de nouveaux membres qui ont été enrichissants pour la Communauté.*

Pour ce qui est de la formation de compétences spécifiquement, je ne vois pas de contributions vraiment qui ont été faites pour cette

recommandation. Donc, peut-être que ce qu'il faudrait faire ici, c'est d'ajouter cette action à suivre sur la liste du Groupe de formation de compétences. Et on va l'ajouter si elle n'est pas là parce que je ne pense pas qu'on aille se réunir avant la réunion de Dublin. Ah, pardon, oui, on a des personnes qui lèvent la main!

Siranush, vous avez la parole.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci, Dev. J'espère que vous m'entendrez.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, on vous entend. Allez-y.

SIRANUSH VARDANYAN : La dernière réunion de formation de compétences était un appel pendant lequel nous avons discuté de la quantité de séminaires Web que l'on organisait, et on s'était dit qu'il fallait peut-être reconsidérer la quantité de séminaires qu'on allait organiser avant la fin de l'année. Donc, c'est vraiment ça qu'il faut discuter.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Siranush.

Ça correspond à peu près à ce que je pensais, mais ce n'est pas ce que j'avais pour la dernière réunion du Groupe de formation de compétences pour les recommandations ATLAS.

Alors, il faudrait voir si le Groupe de formation de compétences n'a pas d'autres commentaires à faire par rapport à ces recommandations.

Je ne sais pas si le personnel pourrait organiser une réunion pour le Groupe de formation de compétences à Dublin.

Heidi?

HEIDI ULLRICH :

Je vérifie ici, mais on avait déjà prévu d'organiser une réunion pour le Groupe à Dublin. Donc, je vous dirai sur le chat quel jour vous avez pour votre réunion. Et oui, en tous cas, c'est de 9 h à 10 h le 21.

DEV ANAND TEELUCKSINGH :

Merci. Merci, Heidi. J'ai une question ici sur le chat qui dit : « Quel est le résultat final pratique du travail du Groupe? Quelle est la proportion du budget d'At-Large qui a été demandé et qui a été effectivement alloué? »

Je pense que cette question devrait peut-être être répondue par le sous-comité de finances. Je ne pense pas que le sous-comité des finances s'est réuni pour pouvoir répondre à cela. Malheureusement, je pense qu'on n'est pas en mesure de répondre à cela.

Olivier, oui. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Dev. Ce sous-comité des finances ne s'est pas réuni depuis un moment. J'ai demandé au président, Alan Greenberg,

d'organiser une réunion du sous-comité des finances, mais comme vous le savez, il y a beaucoup de choses qui ont lieu en même temps et je ne sais pas s'il va être possible qu'ils se réunissent avant Dublin. Mais ils vont analyser ce type de questions que Carlton a posées justement. Il faudra aussi l'inclure dans les recommandations sur le Sommet d'ATLAS de façon à avoir une série de recommandations et de participations avec le sous-comité des finances d'ICANN.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Bien. Voyons un petit peu la recommandation allouée aux formations de compétences. La recommandation numéro 12 : *[E]n collaboration avec les structures At-Large, ICANN devrait mettre en place des campagnes pour créer une sensibilité, une prise de conscience sur le programme d'éducation dans les régions non représentées.*

Bien, je ne vois rien ici dans le domaine des formations de compétences pour cette question. Donc, je pense que ce qu'on peut faire, c'est envoyer un mail au Groupe de formation de compétences et voir s'ils peuvent s'occuper de cette recommandation, dans quelles mesures ils peuvent répondre à cette recommandation. Parce que – une minute, je regarde le chat...

Bien. La recommandation 18 était de soutenir les utilisateurs finaux dans le domaine de développement de politiques. Cela a aussi été accordé au Groupe de formation de compétences et au Groupe sur les attentes et les critères des ALS.

Bien. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. Donc, il s'agit d'une recommandation très courte et je pense qu'elle a été allouée seulement – attribuée seulement au Groupe de formation de compétences. Je pense que certains de ces aspects sont liés au travail que nous faisons, liés à certains des thèmes pour les commentaires publics qui sont en cours. Il y a aussi des – un développement – un processus de développement de politiques approuvé, d'un côté avec la GNSO et d'un autre côté avec le processus – la procédure actuelle que nous avons avec Ariel dans différents domaines – dans différents tableaux. Et je veux attirer votre attention sur le site Internet avec ces changements qui permet d'inclure de nouvelles informations lorsqu'il s'agit, par exemple d'une consultation publique. Et on peut le relayer à des webinaires de formation de compétences, on peut aussi le renvoyer à des déclarations précédentes grâce à une série de mots clés ou un système de taxonomie qui sera prêt lorsque notre site Internet sera lancé. Donc, il y a du travail qui a été fait.

Je pense qu'il y a aussi un bon travail au niveau du système de procédure de gestion des politiques, qui a aussi travaillé dans ce domaine. Je pense que c'est aussi les différents aspects qu'il faut aborder comme suivi dans ce domaine.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Olivier.

Donc, comment organiser une série de webinaires, c'est ça? Je pense qu'il va y avoir un webinaire justement cette semaine du Groupe de travail d'At-Large.

Heidi, est-ce que vous pouvez nous confirmer cela?

HEIDI ULLRICH :

Oui. Comme je l'ai écrit dans le chat, il va y avoir un appel à 20 h UTC. La question va être le Groupe de travail d'At-Large et le CCWG. Et nous allons faire une présentation avec Maureen. Donc, nous espérons que vous participerez à ce webinaire.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci beaucoup, Heidi. Donc, la formation de compétences et ce Groupe de travail organisent une série de webinaires.

Comme Olivier l'a dit, en termes de la recommandation 26, le système de gestion des politiques qui a été – dans lequel on a discuté de la recommandation 26, qui voulait se focaliser sur le lancement du site Internet At-Large, de façon à répondre au processus de développement de compétences et de participer à ce processus. Peut-être que participer à ce processus de développement de compétences sera plus clair.

Bien. Nous allons passer à la recommandation numéro 19 : *[É]liminer les barrières pour la participation au sein des processus d'ICANN et de ses pratiques*. Alors, il y a une recommandation, il y a plusieurs points ici que les ALS doivent faire lorsqu'il s'agit de participer avec la Communauté d'At-Large, avec les processus de développement de politiques, avec les groupes de travail, etc. Donc, peut-être qu'un processus qui travaillerait avec les nouvelles ALS, avec les personnes qui sont plus au courant, qui seraient des mentors et des parrains, avec les

représentants des ALS, et faire mettre en place des petits tutoriaux qui parleraient des différents aspects du travail. Et un des défis pour les nouvelles ALS, c'était d'essayer de se connecter à des sessions d'Adobe Connect. Il y a un grand nombre qui n'était même pas capable d'utiliser l'Adobe Connect pour participer à un appel du Groupe de travail. Donc, s'ils ne peuvent faire cela correctement, c'est un gros problème parce que la plupart des groupes de travail utilisent l'Adobe Connect. Donc, il faut que les gens sachent l'utiliser pour qu'ils puissent participer au travail du Groupe de travail, bien sûr.

Bien. Donc, je pense que ce que l'on peut faire, c'est voir comment les webinaires des formations de compétences sont capables de former les gens, les utilisateurs finaux en ce qui concerne les ALS qui ne sont pas actifs et les différents programmes de participations avec des tutoriaux, un système de mentorat pour leur permettre de devenir plus actifs.

Bien. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur ces points que nous venons de voir, sur ces recommandations?

Olivier lève la main. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Excusez-moi. Je ne sais pas si vous avez remarqué, mais de nouveau, j'ai eu un problème de connexion. Bien. J'étais justement en train d'entendre Heidi qui parlait du webinaire sur le Groupe de travail de cette semaine, d'At-Large. Et je pense que c'est bien qu'on explique le travail du Groupe de travail d'At-Large et je pense que les ALS comme ça pourront se joindre...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Olivier a de nouveau été déconnecté.

Pendant qu'Olivier est reconnecté, je vois que Maureen lève la main.
Nous lui donnons la parole. Maureen, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD : Merci, Dev.

Je voudrais aussi dire que je pense que nous avons un système de préformation pour ces ALS justement. Et je voudrais ajouter que dans ce domaine, la façon de se connecter à Adobe, la façon de participer sur Adobe Connect et de participer aux différentes activités auxquelles on doit participer, ces gens devraient être capables de participer à ICANN. Donc, s'ils ont des problèmes ou des difficultés qu'ils ont pu identifier, nous pouvons les aider dans ce sens et résoudre ce problème.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci beaucoup, Maureen. Vous avez posté un lien de la stratégie de participation, hein? Qui permet d'aider les ALS dans ce sens.

Est-ce qu'Olivier est de nouveau parmi nous?

Voyons... Je n'entends rien d'autre.

Donc, un des points que je voulais mentionner, c'est un défi, justement, qui concerne la formation de compétence et nous devons – ICANN et les équipes d'ICANN de TI doivent voir comment organiser des sessions pour faciliter le travail des ALS, faire des webinaires qui permettraient de simplifier les formats parce que la formation de compétences, telle qu'elle est actuellement, est enregistrée sur Adobe Connect. C'est assez

difficile de partager ces informations finalement parce que — d’abord [décharger] une session d’Adobe Connect, c’est compliqué, ensuite, il faut utiliser tout le système d’Adobe et c’est assez compliqué. Donc, je pense que nous devons d’abord demander aux équipes techniques d’ICANN de simplifier, d’exporter des sessions de manière à le poster sur YouTube, par exemple, ou le rendre plus facile à partager et à utiliser. Les gens peuvent le regarder sur leur téléphone portable si c’est YouTube, par exemple. Pour le moment, c’est encore un peu compliqué pour les webinaires de formation de compétences pour utiliser le matériel après. Donc, je pense que c’est un point clé ici, que le Groupe de travail doit se focaliser sur ce point-là. Et les équipes techniques devraient essayer de participer à ce type de résolution de problèmes, voir comment ils peuvent résoudre ce problème.

Maureen, vous demandez la parole?

Bien. Nous allons passer à la prochaine.

Olivier? Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je voudrais essayer de finir ma phrase.

Donc, le Groupe de travail de technologie...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : On est toujours sur la recommandation 19, hein? Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc, l'Équipe technique participe aussi?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui. On pourrait se focaliser davantage sur la partie technique, mais en tous cas – on pourrait les ajouter, oui, on pourrait les ajouter à cette recommandation, vous avez raison. Ce serait un travail, une coordination avec eux, donc faisons-le.

Bien. Passons maintenant à la recommandation 26 concernant le processus de gestion de politiques actuel. Beaucoup de travail de l'Équipe de technologie a été fait. On peut revoir [peu clair] qui est une solution possible. On peut regarder aussi le processus utilisé par l'APNIC pour customiser tout le système de logiciels et le développement de logiciels pour la gestion de politiques. Je sais que c'est très intéressant. Est-ce qu'on veut – si on veut mettre en œuvre cette recommandation, il faut travailler sur la reconception du site Internet d'At-Large et voir si nous pouvons ajouter un système avec un contrôle de contenu, une politique de contrôle de contenu.

La gestion de connaissances est encore un grand défi et on l'a dit lors de l'appel de la – du Groupe de travail de la technologie, est c'est encore...

Bien, est-ce qu'il y d'autres commentaires sur cette recommandation? 26... Y'a-t-il des commentaires?

Il y a des problèmes aussi maintenant avec mon audio on me dit...

OK, c'est bon maintenant?

ALAN GREENBERG : Vous avez disparu pendant un petit moment, Dev, mais vous êtes de retour.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Merci, Alan.

Ce que je disais, donc, c'est que la gestion des connaissances en termes de gestion est encore un défi au sein de la Communauté At-Large. Et arriver à suivre les actions à suivre et à suivre le travail des groupes de travail est aussi difficile, quelque chose de difficile à suivre au sein de la Communauté At-Large, je dirais.

Bien. S'il n'y a pas de commentaires sur la recommandation 26... Olivier? Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. Je me demandais – en ce qui concerne ce que vous veniez de dire, arriver à suivre ce qui se passe dans chaque groupe de travail – le travail de chaque groupe de travail, il pourrait y avoir un système de tableau avec justement une petite ligne qui dit que les thèmes abordés par le Groupe de travail... quelque chose dans ce genre. Nous avons une page Wiki sur laquelle nous avons une liste de tous les groupes de travail. Plutôt qu'avoir une liste de groupes de travail, essayer d'avoir un tableau contenant tous les groupes de travail et qui indiqueraient dans ce tableau quels sont les termes abordés par ce Groupe de travail, de façon à ce que tout le monde soit au courant de ce que fait le Groupe de travail.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Peut-être qu'on peut le faire avec confluence. Confluent permet de mettre à jour les tâches et l'allocation de tâches réalisées. Nous avons certains groupes – on s'est organisé un tableau de travail consolidé. Ce n'est pas vraiment ce que tous les groupes de travail ont fait, mais bon certains l'ont fait. Donc, une discussion a eu lieu sur ce que faisait certains groupes de travail, comme comment envoyer certains matériels de manière appropriée à un groupe de travail et l'action à suivre pour la tâche de confluence, c'est – la méthodologie n'a pas été encore réalisée.

Alan, vous voulez prendre la parole?

ALAN GREENBERG : Je voudrais faire un commentaire. D'après ce que vous avez dit, d'après ce qu'Olivier a dit, Olivier disait d'avoir un statut plus concis. Ce ne sont pas les détails de ce que fait le Groupe de travail, mais quelque chose de concis concernant ce que fait le Groupe de travail, quelque chose qui permettrait aux gens d'avoir une idée de ce que le Groupe fait, s'il est actif, quelle a été sa dernière réunion, quelle a été sa prochaine réunion, quels sont les derniers thèmes, ce qui se passe dans ce groupe de travail, c'est tout. Je pense que ce serait une bonne façon pour que les gens puissent aussi participer. Ce n'est pas vraiment quelque chose d'aussi complet que ce que vous dites, mais ce serait plus résumé.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, je comprends. D'accord. Je comprends.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. Une manière possible de faire cela, ce serait de demander d'abord à Ariel comment cela pourrait marcher, mais... voir s'il y a moyen que chaque groupe de travail puisse maintenir ces entêtes dans ce tableau, juste deux petites lignes concernant le thème de la prochaine réunion. Et on aurait ce tableau avec l'ensemble des groupes de travail qui seraient listés à l'intérieur de ces tableaux.

ARIEL LIANG : Oui, je voudrais vous dire, Olivier, que nous pouvons le faire, nous pouvons faire une page, mais il faut se souvenir que la page risque d'être très longue parce que si on veut que ce soit reflété, tous les groupes de travail, ça va être très long. Donc, peut-être il faudrait faire une mise à jour hebdomadaire de ce qui est fait dans chaque groupe de travail. Comme Olivier l'a suggéré, ça pourrait être assez concis, assez simple pour que le Groupe de travail – chaque groupe de travail complète ce tableau pendant la semaine. Cette information pourrait être incluse dans ce tableau.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Ariel.

Pour avoir une idée. – je ne me rendais pas compte que cela inclurait une page complète pour chaque groupe. Moi, je pensais à un tableau dans lequel il y aurait la liste des groupes de travail et une ligne qui correspondrait à la mise à jour de l'activité de chaque groupe de travail.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci.

Alan, allez-y, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Il me semble que ce que l'on décrit ici est quelque chose qui pourrait être une page obligatoire sur notre site Internet... Excusez-moi, Ariel a dit qu'on l'avait déjà, ce type de tableau, et que personne ne s'en servait, donc je pense que si ça existe déjà, c'est bien, on n'a pas besoin de faire ce travail.

ARIEL LIANG : C'est quelque...

ALAN GREENBERG : Ariel, on n'a pas bien compris ce que vous avez dit.

ARIEL LIANG : Ce que vous avez dit qui devrait être obligatoire à propos du site Internet...

ALAN GREENBERG : De quoi vous parlez? Du tableau?

ARIEL LIANG : Oui. Si notre site Internet n'inclut pas une liste des groupes de travail auxquels les personnes peuvent participer et ceux qui font ces groupes de travail. Je pense que c'est un aspect important, donc je crois que ça devrait être quelque part sur notre site Internet.

Concernant le Groupe de travail, nous avons une entrée facile sur la page principale de la page Wiki et une passerelle entre les deux, et nous avons des instructions qui peuvent résumer ce que fait chaque groupe de travail, mais ça demande du temps de mettre à jour tous ces contenus. Je pense qu'il faudrait en rediscuter, voir si on peut mettre en place un mécanisme pour que quelqu'un fasse cela et pour que ceci soit toujours à toujours.

Vous avez dit que c'est déjà créé au niveau du personnel d'ICANN, donc ça pourrait être simplement utilisé par nous...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Il y a un lien vers le rapport d'At-Large concernant les groupes de travail. Il y a un lien ici vers la réunion mensuelle d'ALAC et toutes les pages des rapports mensuels de ces groupes de travail. Je sais qu'un des défis a été – concernait les rapports des réunions qui doivent être [peu clair] et qui sont développés – il faudrait mettre en place un format plus standard de façon à ce que tout cela se fasse aussi plus facilement. Il faudrait le standardisé pour les groupes de travail, peut-être, mais cette discussion concerne aussi la gestion de la connaissance, où est-ce qu'on trouve ces informations, comment rester à jour. Ça nous demande de naviguer à travers différents canaux pour rester à jour. Comme Maureen a dit dans le chat, il faudrait trouver un moyen de réunir toutes ces informations au même endroit.

ALAN GREENBERG : Je suis votre lien et le Groupe de travail At-Large... ça commence décembre 2013, ensuite, on a les futurs défis, 2012, ensuite, on a les

liaisons... Je ne crois pas que ce soit nécessaire de remonter autant dans le passé.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, je sais qu'il y a du travail de réorganisation qui est nécessaire ici, et certains groupes de travail sont plus actifs que d'autres.

ALAN GREENBERG : Peut-être qu'il faudrait les mettre en ordre dans la liste.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui.

Bien. Est-ce qu'il y a d'autres choses sur cette recommandation? Ça demandait plus de temps que ce que j'avais pensé...Bien.

Alors, la recommandation numéro 29. Ce dont nous parlions : *ALAC devrait mettre en place un système automatisé pour suivre les thèmes qui sont discutés dans les différents RALOs et que cela soit accessible à tout le monde.* Donc, je pense que c'est ce que nous avons dit qui apparaît ici – ce qui est [peu clair] dans la recommandation 26 apparaît ici.

Voyons un petit peu. Je sais que c'est compliqué. On pourrait travailler sur un tableau avec le Secrétariat, quelque chose à long terme de façon à voir une tâche qui soit mise à jour sur laquelle tout le monde soit au courant et permettre de travailler dans le long terme.

Je crois qu'il n'y a rien d'autre à ajouter dans le domaine de formation de compétences.

La recommandation 33, qui dit qu'ALAC devrait organiser davantage de webinaires de formation de compétences, est-ce que c'est complet? Je pense que oui parce que le groupe de formation de compétence s'est réuni, à trouver des horaires pour ces webinaires de formation de compétences... Donc, je crois que la tâche est terminée.

Nous passons à la recommandation numéro 38. Est-ce qu'il y a des questions?

La recommandation 38 : *ICANN devrait s'assurer que le guide des débutants soit facilement accessible*. Alors, je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires que mon commentaire initial sur ce point.

Je vais poser une question : est-ce que quelqu'un pense qu'il – est-ce qu'il y a eu un lancement du guide pour les nouveaux arrivants ou est-ce que ce guide du débutant a été remis à jour pour Dublin?

Je vais demander à Ariel de répondre à cette question. Ou à Heidi.

ARIEL LIANG :

Nous sommes en train de faire une mise jour. Il y a des changements automatiques que l'on fait parce que beaucoup de contenu a été modifié ou réadapté. Nous voulons faire une version à publier, mais ça va être un grand événement pour le lancement du guide du débutant, donc ça ne va pas être aussi simple que ce que vous décriviez.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Ariel. Y’a-t-il des remarques à faire sur ces recommandations?

Non? Donc, je pense que cela conclut la partie de formation de compétences.

Olivier? Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Je pense que l’on avait pris des notes là-dessus lors de la dernière réunion, sur les points à discuter dans notre réunion de Dublin. Donc, je ne sais pas si c’est déjà une action à suivre, si le Groupe de travail de la participation et de la sensibilisation y travaille déjà ou pas, mais il faudrait surtout qu’on leur demande s’il y a d’autres secteurs de l’ICANN qui considèrent que cela devrait être révisé normalement. Si c’est le cas, il nous faudra d’autres informations pour pouvoir considérer les autres aspects de la Communauté.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Très bien. Oui. Merci, Olivier. Il me semble que la vraie question à poser alors serait s’il y a d’autres aspects qui devraient participer à la rédaction de notre guide du débutant, c’est-à-dire celle que vous proposez. [Peu clair] vous demandez que l’ICANN ne doive pas communiquer avec d’autres secteurs de l’organisation pour la préparation de ce guide...?

OLIVIER CRÉPIN-LBLOND : Non. Je pense qu’il faudra que l’on parle à Nora. C’est Nora la personne à qui il faut parler de cette question.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Merci, Olivier.

Il me reste un commentaire à faire par rapport au guide du débutant, et c'est le fait que — je pensais que le plan stratégique, par la manière dont il avait été défini. C'est une approche différente pour la présentation du plan stratégique. Vous vous souviendrez sans doute d'une présentation, d'un fichier PDF qui montrait toujours la même barre sur le côté. Et je pense que des fois, c'est ça le vrai défi avec le guide du débutant : d'assurer qu'on a toutes les mêmes informations partout. J'ai discuté de la question avec Ariel et on s'est dit qu'on n'avait pas vraiment beaucoup de temps pour...

Alors, León a été abordé au sujet du plan stratégique et de la manière dont on pouvait avancer.

Bien. Y'a-t-il d'autres remarques à faire sur cette recommandation numéro 38? Non? Bien, d'accord. Cela conclut la partie des actions à suivre au sujet des recommandations de l'ATLAS II pour la formation des compétences. Très bien.

Et donc, ce qu'on avait d'autre dans l'ordre du jour aujourd'hui : il fallait qu'on lise les recommandations de l'ATLAS en matière de réseaux sociaux, c'est ça? D'accord.

Merci, Ariel, je vois ce que vous me dites sur le chat et ce que vous affichez sur l'écran.

Donc, nous allons maintenant discuter des réseaux sociaux, des actions à suivre, particulièrement en ce qui concerne les réseaux sociaux. Donc, nous allons voir la recommandation numéro 17 d'abord. C'est que

l'ICANN a besoin de travailler sur les réseaux sociaux pour les autres pays où les réseaux sociaux sont bloqués ensemble avec d'autres organismes techniques pour pouvoir encourager des alternatives fiables.

Alors, d'autres plateformes de réseaux sociaux alternatives, pas seulement Facebook – qui est l'habituel. Et on a un travail qui est permanent là-dessus. Vous avez vu que les applications de Slack et la manière dont elles diffusent les informations dans certaines plateformes de réseaux sociaux nous permettent d'atteindre de nouveaux horizons, d'intégrer d'autres personnes aux conversations. Donc, on se disait que peut-être [peu clair] pourrait être un bon outil pour voir communiquer, pour pouvoir générer ce nouveau dialogue. Bien sûr, on a une histoire de toutes les conversations à l'historique que l'on peut consulter pour toutes les conversations, et la question est donc de répondre à la question de Carlton : quel est le but des réseaux sociaux?

Carlton, je vous dirais ici que le but est que les informations soient partagées et diffusées plus largement au-delà de la Communauté At-Large pour pouvoir encourager davantage de participation, davantage de participation d'At-Large. Ici je fais un peu de paraphrases, hein? Mais voilà l'objectif général.

Donc, une des suggestions ici était d'utiliser Slack, ou outil qui permet de partager des informations avec deux utilisateurs finaux à travers des réseaux sociaux. Vous savez que Slack a des applications mobiles, ce qui implique la communication avec des dispositifs par le biais du *push* à travers les applications mobiles. Ce n'est pas pareil avec l'utilisation

d'un téléphone portable pour accéder aux espaces Wiki. Ça permet d'avoir davantage de conversations. Donc, voilà les deux points clés au sujet des discussions du Groupe de travail des réseaux sociaux.

Y'a-t-il des remarques ou des observations à faire là-dessus? Non? Bien.

Alors, vu qu'on n'a pas de mains levées, pas de remarques à faire, nous allons passer à la recommandation numéro 21. Recommandation numéro 21 : *[U]tiliser les sites Internet pour la communication, l'éducation et pour la créativité et l'autonomisation*. L'ICANN elle-même a différentes sources qu'elle a utilisées comme sujet de campagne. On a différents exemples et vous voyez ici une liste de tout ce qui a été fait pour les utilisateurs finaux à ce sujet. Sans doute vous pourriez utiliser ces informations, cette liste d'information pour les campagnes. Séparer également les annonces qui ont été faites pour communiquer avec d'autres organisations Internet, les ISAR, comme on les appelle, donc *l'Internet Society*, les RIRs, etc.

Ces organisations ont leurs propres ressources pour l'éducation, et le but est de partager les ressources que chacune de nos organisations a et de les mettre en commun pour pouvoir faire des campagnes communes.

Bien. Alors, y'a-t-il des remarques là-dessus?

Oui, Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. Il faudrait peut-être vérifier s'il y en a parmi nos ALS qui participent à ce suivi des réseaux sociaux pour voir lesquels

fonctionnent, lesquels ne fonctionnent pas, quel est le réseau social qui est bloqué dans un pays ou dans un autre. Il faudrait connecter avec les RALOs pour identifier les ALS qui pourraient avoir ce travail. Je suis sûr qu'au sein de l'Équipe de travail spécial, vous avez des personnes qui sont en mesure de s'occuper de cela, de discuter de la question qui [peu clair]. Il serait également intéressant de discuter avec cette équipe de travail spécial.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Olivier. C'est vrai que dans notre équipe de travail spécial des réseaux sociaux, on a pas mal de membres qui pourraient participer à cette initiative. On pourrait agir de manière plus pratique là-dessus. On a une action à suivre d'ailleurs qui a été proposée par les membres de notre équipe de travail spécial. Donc, nous allons essayer de voir si on peut trouver des recommandations au sein de notre groupe.

Maintenant, pour ce qui est de la recommandation précédente, la recommandation numéro 17, on est en train de travailler dessus. C'est tout ce que j'ai à dire. Le travail est en cours. D'accord?

Voyons maintenant alors la recommandation numéro 22 : *[L]e public général devrait pouvoir participer à l'ICANN de manière constante et les informations sur le site Web de l'ICANN devraient être plus pratiques et dans u langage moins technique.*

Pour le site Web d'At-Large, spécifiquement, nous avons beaucoup travaillé sur les contenus pour pouvoir concrétiser cette recommandation, particulièrement en matière de politiques pour les

nouveaux gTLDs, le WHOIS par exemple. Donc, déjà des AC dans lesquels nous travaillons par rapport [peu clair].

Je note qu'on a également créé de nouveaux micros sites, que l'ICANN d'ailleurs a créés pour la transition d'IANA, pour la responsabilité. Chacun de ces travaux a un site dédié – un « micro site » comme on les appelle – pour voir comment on s'occupe de chaque question spécifique. D'accord.

Y'a-t-il d'autres observations ou remarques à partager par rapport cette recommandation numéro 22? D'accord.

Wolf, allez-y.

WOLF LUDWIG : Vous m'entendez?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, on vous entend, Wolf. Vous avez la parole.

WOLF LUDWIG: Par rapport à cette recommandation, il me semble qu'il s'agit d'un cas particulier où on est très optimisme. Je connais beaucoup de personnes qui connaissent bien l'Internet et les questions liées à Internet et qui, de toute façon, ont du mal à comprendre le rôle de l'ICANN. Donc, vous voyez que le public général pour participer aux questions liées à l'ICANN, eh bien, ce n'est pas vraiment très faisable. C'est un peu ridicule de penser que cela est possible. On ne peut pas faire cette demande sans leur donner le contact approprié. On pourrait très bien

leur demander aussi de travailler en plein soleil, à 55 degrés, ce serait aussi possible que de les intégrer directement à notre travail. Donc, c'est vrai qu'on peut faire des recommandations, on peut lancer des initiatives, mais ce n'est pas très réaliste. Donc, je pense qu'il faudrait vraiment ignorer ce type de recommandation inutile.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Wolf.

C'est une idée intéressante, provocatrice peut-être.

Est-ce qu'on a d'autres remarques?

Je vois des personnes qui écrivent sur le chat. Maureen est en train d'écrire. Elle dit : « Mais le processus ascendant multipartite, n'est-ce pas ça? »

Pour que la Communauté At-Large puisse participer à l'ICANN et aux questions de politique de l'ICANN, c'est de ça que je parlais...

Olivier demande la parole. Oui, allez-y.

OLIVER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. On en est au 22 ou au 21? Parce que — ah, 22, d'accord! Vous avez avancé.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, c'est ça.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc, on en est à la recommandation numéro 22. Ah, j'avais une remarque à faire par rapport à la 21. Pour la recommandation numéro 21, j'allais dire que les informations créatives – on pourrait ne pas être dans la mission de l'ICANN et que ces questions d'identifiants sont assez compliquées. Donc, peut-être que la numéro 21 devrait être mise de côté.

Pour ce qui est de la recommandation numéro 22, je comprends clairement que les membres du public général pourraient ne pas être en mesure de participer à l'ICANN d'un jour à l'autre, mais si on considère chaque sujet, il pourrait y avoir des membres du public général qui pourraient être intéressés à participer. Peut-être qu'on pourrait les appeler « utilisateurs finaux », mais ce n'est pas vraiment une bonne idée d'abandonner cette idée complètement parce qu'une partie de notre mission est liée au but de l'ICANN dans la mesure où elles sont liées directement aux utilisateurs finaux. Donc, peut-être que le travail de l'ALAC n'est pas très bien fait. Merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Merci, Olivier.

Est-ce qu'il y a des commentaires sur cette recommandation? Si vous voulez exprimer votre opinion, allez-y. Bien.

S'il n'y a rien sur la recommandation 22, nous passons à la suivante. La prochaine recommandation est la recommandation numéro 23. Elle a été complétée, et c'est quelque chose de plus que les médias sociaux doivent faire. La recommandation numéro 4 : *[L]es discussions devraient être* – ce que nous voulons organiser, c'est que c'est l'ombudsman, de

façon à utiliser le [Tweet], à partager ces rapports, à faire un suivi de ce que l'ombudsman sur les médias sociaux à travers des questions qu'on pose, les... Il faudrait mettre cela aussi sous la responsabilité du Groupe de travail des défis futurs... je ne sais pas. Qu'est-ce que vous en pensez?

Bien. Nous passons à la recommandation 24, qui est complète aussi, qui, donc, concerne l'ombudsman de nouveau et la conformité contractuelle et le rapport des contrats en conformité contractuelle qui devrait être diffusé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je me demande si la recommandation 23 a été vraiment complétée. Elle est complète?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, tout à fait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'allais suggérer qu'on la relise à l'axe de travail # 2 du Groupe de travail sur la responsabilité de l'ICANN puisqu'il va y avoir – je crois que c'est dans l'axe de travail numéro 2, il va y avoir du travail sur le rôle et sur la juridiction de l'ombudsman ou du médiateur et – je ne sais, parce que peut-être qu'il va y avoir des changements qui vont être faits dans le travail de cet ombudsman. Peut-être qu'il faudrait y réfléchir.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Olivier. C'était donc sur la page Wiki des défis futurs. Et cela a été transféré au Groupe de travail sur IANA At-Large sur la transition – qui suit la transition et tout ce qui est fait dans le domaine de la responsabilité.

Je crois qu'Ariel est en train de mettre cela – ce point-là à jour puisque cela a été transféré au Groupe de transition sur la transition des fonctions IANA et la responsabilité. Merci beaucoup de me le faire remarquer.

Nous passons maintenant à la recommandation 24, qui a aussi été complétée. Et d'après la discussion avec le personnel et avec les membres d'At-Large, nous allons voir ce que le Groupe de travail des médias sociaux peut faire sur ce point, mais selon ce qu'on a dit dans la recommandation numéro 23, on peut voir si on peut mettre en place quelque chose de manière formelle pour la révision par le public ou pour le commentaire public. Bien.

Puisqu'il n'y a pas de questions, nous allons passer à la recommandation 26, qui porte sur la technologie. Ici, on se focalise sur le Groupe de médias sociaux, sur le Groupe de travail technologique. Et c'est là que la taxonomie pourrait être utilisée pour ajouter des articles sur le site Internet At-Large pour mettre aussi des – pour annoncer des déclarations concernant le développement des politiques, c'est là que ça pourrait être utile.

ARIEL LIANG : Pour la taxonomie, le – a déjà été créé dans ce domaine, comme vous le savez. Donc, pour les médias sociaux, nous allons réviser pour voir ce

qui a déjà été fait, les étiquettes – comment fonctionnent les étiquettes. Nous avons besoin d'aide pour la taxonomie, pour les nouveaux articles, par exemple.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Très bien. Merci, Ariel.

Donc, est-ce que ce lien a été posté quelque part?

ARIEL LIANG : La taxonomie se trouve sur le site Internet, sur la page Wiki qui a été rénovée, hein? Je vais l'ajouter dans le chat de toute façon. Voilà.

Parfait.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Ariel. Donc, cela va être donc – on a le lien pour les commentaires. Ça va être publié sur le site et maintenant, il nous reste deux recommandations liées aux médias sociaux, la recommandation 29 : *ALAC devrait mettre en place un système automatique pour le suivi des thèmes intéressants qui sont discutés au sein des RALOs.*

Les RALOs et le rapport de liaison ont fait une demande pour cette recommandation. On a essayé de mettre en place un tableau pour que – ou un formulaire pour avoir un format plus facile, plus cohérent et plus efficient et officiel. Nous allons incorporer aussi cela sur le site d'At-Large et – avec cette reconception du site Internet qui va arriver. C'est que lorsque que les pages des RALOs sur le site Internet d'At-Large sont

trop courtes... et on peut rentrer directement sur la page du RALO pour en savoir un peu plus.

Bien. Je ne vois pas de commentaires. Nous allons passer à la recommandation numéro 31 : *ICANN et ALAC devraient faire des recherches sur l'utilisation d'outils simples et de méthodes simples pour faciliter la participation des commentaires publics et l'utilisation de l'externalisation.*

Bien. Alors, est-ce qu'il y a des commentaires sur ce point?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce qu'on a perdu Dev?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Est-ce que vous m'entendez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, on vous entend, Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Parfait. Est-ce que je suis de retour, alors?

Bien. Alors... Bien. Ce que je disais pour le Groupe de travail des médias sociaux, ce que nous devons souligner ici, c'est que certains des outils existent déjà. Et une des choses à laquelle nous pensions, c'était pour les médias sociaux, on a tendance actuellement à partager des informations sur la Communauté d'At-Large, mais il n'y a pas vraiment

de conversations ou d'interactions à travers ces médias sociaux. Et je constate que certaines sessions de développement de politiques au lieu sur le [peu clair] avec le chat. Est-ce qu'il serait possible d'avoir ce type de conversations à travers les médias sociaux? Ce qu'il y a, c'est que les groupes de travail peuvent poser des questions formelles. Une question formelle qui serait une question formelle qui serait diffusée sur les médias sociaux, comme « est-ce qu'on peut obtenir des fonds? ».

Donc, il faudrait qu'il y ait des questions clés sur lesquelles on ait une réponse? Par exemple, vous utilisez un hashtag pour avoir une conversation sur un thème politique, ce serait un thème utile à aborder au sein du Groupe des médias sociaux, par exemple. Bien.

Je crois que nous avons fini ici la série de recommandations qui était associée au Groupe de travail des médias sociaux.

Il est 20 h UTC. Si vous voulez, on peut passer au point suivant de notre ordre du jour.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev.

Est-ce que tout le monde m'entend?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, on vous entend, Olivier. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'ai un lien Internet qui a l'air de fonctionner maintenant sur mon mobile. Bien, je crois que nous avons encore plusieurs représentations liées au Groupe de travail que nous n'avons pas abordées sur notre liste – qui est actuellement dans l'écran, mais que je ne peux voir, donc je l'imagine. Mais un point qui est important est que nous avons abordé pratiquement toutes les recommandations – en tous cas, de nombreuses recommandations qui étaient attribuées au Groupe de travail que nous avons déjà vues. Ce que je suggère, c'est que maintenant, Ariel et moi allons travailler sur les recommandations qui sont – qui portent sur des thèmes additionnels sur lesquelles nous n'avons pas parlé encore. Nous allons nous focaliser sur ces points-là lorsque nous allons nous réunir en face à face à Dublin.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Est-ce que je peux vous poser une question Olivier?

Il va y avoir une réunion, une session d'ATLAS II et du Groupe de travail, est-ce que nous allons travailler sur toutes les recommandations pendant cette session ou est-ce que vous voulez seulement aborder certaines recommandations liées au Conseil d'administration?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci pour cette question. Actuellement, je ne pense pas que ce soit une bonne manière d'avancer pour ALAC, à savoir présenter davantage de recommandations au Conseil d'administration lors de la réunion de Dublin pour la simple raison qu'ICANN doit se concentrer sur la transition des fonctions. Je ne sais pas que le Conseil va écouter ALAC pour ce type de détails. Par ailleurs, l'ordre du jour de la réunion d'ALAC

avec le Conseil ne nous donne pas vraiment le temps de présenter ces recommandations. Qu'est-ce que vous en pensez, Dev?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Il va falloir que je quitte cet appel. Je m'excuse.

HEIDI ULLRICH : Je voudrais vous demander au nom d'Alan — qui ne sait pas vraiment ce qu'on doit dire au Conseil — je sais que cette liste de recommandations d'ATLAS II a été soumise au Conseil au préalable. Je les ai regardées et je pense que le Conseil aimerait bien une petite mise à jour : ce qui a lieu avec le GSE, en reparler avec le Conseil, prendre quelques minutes lors de la réunion d'ALAC avec le Conseil. Je pense que ce serait une bonne idée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi. Bien, nous allons laisser le [peu clair] en discuter cette semaine. Je pense que ça va demander une sous-série de recommandations qui sont actuellement devant nous. On peut travailler comme ça, si vous voulez. Est-ce que je vais — je vais devoir attendre des commentaires des recommandations que nous avons faites au Conseil préalablement, par exemple les recommandations, les avis d'ALAC, etc.

Je ne sais pas si vous avez vu ou constaté si on travaillait là-dessus.

HEIDI ULLRICH : Je sais qu'il y a un certain intérêt pour ces recommandations. Donc, je pense qu'une solution serait de travailler avec At-Large, et c'est quelque

chose que vous pouvez – ces recommandations pourraient être présentées au personnel de l'ICANN en tous cas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi.

Mais quelles sont les recommandations que nous avons déjà envoyées au Conseil? C'était ma question.

HEIDI ULLRICH : Il y a un système de suivi qui leur a été envoyé. C'est ce qu'ils ont actuellement. Je sais que ç'a été mis à jour.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Mais l'intérêt de la mise à jour serait pour ALAC. Puisqu'ALAC a demandé des actions sur une série de choses de la part du Conseil. Et s'il n'y a pas de mises à jour sur ces actions, ces actions sont complétées, ces recommandations sont complétées de notre part, mais eux doivent faire quelque chose s'ils ont des recommandations.

HEIDI ULLRICH : Oui. Nous allons y travailler avec le Conseil avec le personnel concerné. Je pense que ces départements, ces personnes vont travailler avec vous, vont nous mettre au courant de leurs activités en cours lors de la réunion de Dublin.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi. C'est un point dont nous allons discuter. Je pense que nous aurons aussi le temps pour organiser une session dans ce groupe de travail et notre groupe de travail aura le temps de se pencher sur les recommandations que nous n'avons pas encore abordées. Je pense qu'il y en aura quelques-unes.

Bien. Comme je ne vois rien d'autre — mon écran ne marche pas, mais je ne vois pas de mains levées. Je pense que vous êtes encore là puisque j'entends vos respirations.

Je remercie tout le monde. Je remercie Dev pour m'avoir remplacé au pied levé à cause des problèmes de connectivité que j'ai eus aujourd'hui. Nous avons eu une inondation il y a quelques jours et l'infrastructure a été gravement touchée.

Je remercie le personnel de l'ICANN pour son travail. Nous reprendrons ce travail à Dublin. Merci. Merci à tous. Nous avons fini cet appel.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci aussi aux interprètes,

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]